32e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge Genève, 8-10 décembre 2015

Les défis du droit international humanitaire

Introduction

Frédéric Casier
Conseiller juridique en DIH - Croix-Rouge de Belgique (Fr)

Journée d'étude - CEDMDG 4 février 2016



La Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Etats parties aux Conventions de Genève (196)



Comité international de la Croix-Rouge





Sociétés nationales de la de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



Fédération
Internationale
des Sociétés
de la Croix-Rouge
et du Croissant-Rouge

Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



Conférence internationale ?

- Réunion tous les 4 ans en principe
- La plus haute instance délibérante du Mouvement associant en tant que membres:
 - Les Etats parties aux CG de 1949
 - Les 3 composantes du Mouvement : CICR, FICR et 190 Sociétés nationales de CR/CR
- Des observateurs sont également présents: ONG, organisations internationales, autres acteurs,...



Conférence internationale?

- Objectif : débattre des questions humanitaires d'intérêt commun et prendre des décisions
- Résultats attendus :
 - Résolutions (adoption par consensus en principe)
 - Engagements (en lien avec les thèmes de l'agenda) individuels et collectifs



Thème principal et objectifs de la 32^e Conférence internationale

- Thème principal de la Conférence : « Le pouvoir de l'humanité : Les Principes fondamentaux en action »
- Objectifs:
 - Prévenir et combattre la violence
 - Préserver la sécurité et l'accès à l'assistance humanitaire
 - Réduire les risques de catastrophes et renforcer la résilience



Séances plénières

(débat général, adoption des décisions)

Commissions

Principes
fondamentaux;
défis
contemporains du
DIH; violences
sexuelles et
sexistes; soins de
santé en danger;
renforcer la
résilience

Comité de rédaction

(résolutions)

Espace Collaboratif

(débats en lien avec l'initiative « Des paroles aux actes »)

Manifestations parallèles



10 résolutions adoptées dont celles relatives à des questions de DIH

- Le renforcement du DIH protégeant les personnes privées de liberté (Rés. 1)
- Le renforcement du respect du DIH (Rés. 2)
- La violence sexuelle et sexiste (Rés. 3)
- Les soins de santé en danger (Rés. 4)

Plusieurs engagements dont ceux pris par la Belgique et la Croix-Rouge de Belgique



Plus d'informations

> Visitez le site Internet de la Conférence internationale :

http://www.rcrcconference.org/

